

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 26 février 2020.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2019 de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, daté du 26 février 2020. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui constituent les principes comptables généralement reconnus, énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	76 \$	6 \$	174 \$	137 \$
Résultat par action - de base et dilué	77,25 \$	6,36 \$	176,58 \$	139,53 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés) ¹	18,7 %	1,7 %	11,1 %	9,4 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 76 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. Au cours du quatrième trimestre de 2019, la société a mis en oeuvre des changements importants à son programme de réassurance, dont une augmentation de son plein de rétention d'assurance vie individuelle, ainsi que la reprise d'un montant important d'affaires réassurées. L'incidence nette de cette initiative de reprise de réassurance sur le résultat net a été de 78 millions de dollars. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires a été de 174 millions de dollars pour l'exercice complet, comparativement à 137 millions de dollars pour l'exercice de 2018. L'augmentation du résultat est principalement attribuable à l'initiative de reprise, partiellement contrebalancée par des mises à jour défavorables des hypothèses dans les secteurs de la gestion de patrimoine et de l'assurance individuelle et par une détérioration des résultats techniques en matière de règlements d'invalidité de longue durée dans le secteur de l'assurance collective.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices ¹ (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfices prévues sur les affaires en vigueur	47 \$	51 \$	190 \$	194 \$
Effet des nouvelles affaires	(7)	(12)	(28)	(16)
Gains et pertes actuariels	5	(26)	(6)	(3)
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	48	(22)	37	(20)
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	94	(9)	194	154
Bénéfices relatifs à l'excédent	16	15	54	37
Résultat avant impôts	110	7	247	191
Impôts	30	(3)	60	40
Résultat net attribuable aux actionnaires	79	10	187	151
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(3)	(13)	13
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	76 \$	6 \$	174 \$	137 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le quatrième trimestre et pour l'exercice ont diminué de 8 % et de 2 % respectivement. Cette diminution est attribuable à une moyenne des actifs sous gestion moins élevée que prévu dans le secteur de la gestion du patrimoine.

L'incidence des nouvelles affaires pour le quatrième trimestre est surtout due à la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires dans les secteurs de gestion de patrimoine et de l'assurance collective, qui est partiellement contrebalancée par les pressions plus élevées du secteur de l'assurance individuelle. La baisse des ventes de rentes fixes au quatrième trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018 est le principal élément ayant contribué à la baisse des pressions du secteur de la gestion du patrimoine. L'incidence des nouvelles affaires pour l'exercice était plus élevée qu'en 2018, principalement en raison de la hausse des pressions dans le secteur de l'assurance collective, en raison du transfert de blocs de nouveaux partenaires des marchés de spécialité au cours des premier et deuxième trimestres de 2019.

Les gains actuariels pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à des pertes pour le quatrième trimestre de 2018, sont principalement attribuables à la diminution des pertes sur les placements des secteurs de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine. Au cours de l'exercice, les gains actuariels plus élevés découlant de la forte croissance des actifs de fonds distincts ont été contrebalancés par des pertes actuarielles plus élevées dans le secteur de l'assurance individuelle en raison des placements à revenu fixe qui ont contribué à des pertes actuarielles globales plus élevées en 2019 qu'en 2018.

Les mesures de gestion et modifications des hypothèses pour le quatrième trimestre de 2019 ont été plus élevées que pour le trimestre comparable de 2018 en raison de l'incidence favorable de l'initiative de reprise de réassurance. Pour l'exercice, cette incidence favorable a été partiellement contrebalancée par des mises à jour de la méthodologie et des hypothèses des passifs des contrats et par une détérioration des résultats techniques en matière de règlements d'assurance invalidité de longue durée en 2019, comparativement à 2018.

Le bénéfice sur l'excédent était plus élevé pour l'exercice, principalement en raison des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente et de la baisse des charges d'intérêts découlant d'un niveau moins élevé de la dette subordonnée, partiellement contrebalancés par la hausse des frais de couverture.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Principales données financières

Information financière tirée de l'état du résultat net (en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	2017
Produits			
Produit net des primes	910 \$	874 \$	834 \$
Produit d'honoraires	262	264	257
Revenu de placement	326	308	281
Gain réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	105	12	57
Profit réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	22	(1)	6
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	490	(318)	239
Total des produits	2 115	1 138	1 675
Charges			
Prestations et charges	1 843 \$	931 \$	1 425 \$
Impôts sur le résultat et taxes	81	60	74
Total des charges	1 924	991	1 499
Résultat net après impôts	191	148	176
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation	3	(3)	(5)
Résultat net attribuable aux actionnaires	187 \$	151 \$	181 \$
Dividendes sur actions privilégiées	13	13	10
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	174 \$	137 \$	171 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,1 %	9,4 %	12,8 %

La volatilité dans les produits des activités ordinaires a surtout été causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la variation de la juste valeur des gains ou des pertes des placements. L'effet de ces fluctuations sur le résultat net a été considérablement réduit en raison de variations correspondantes des passifs des contrats d'assurance (inclut au poste « Prestations et charges » du tableau ci-dessus).

Information financière tirée de l'état de la situation financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2019	2018	2017
Actif			
Trésorerie et placements	9 293 \$	8 278 \$	8 559 \$
Autres actifs	169	168	153
Actifs des fonds distincts	8 499	7 823	8 682
Total des actifs	17 961 \$	16 270 \$	17 395 \$
Passif			
Passifs des contrats d'assurance	6 074 \$	5 176 \$	5 365 \$
Passifs de réassurance	698	789	651
Dette subordonnée	399	399	698
Autres passifs	351	300	278
Passifs des polices de fonds distincts	8 499	7 823	8 682
Total des passifs	16 021	14 487	15 674
Total des capitaux propres	1 940	1 783	1 721
Total des passifs et des capitaux propres	17 961 \$	16 270 \$	17 395 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Autre information financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2019	2018	2017
Actifs sous gestion¹			
Actifs du fonds général ¹	9 462 \$	8 447 \$	8 713 \$
Actifs des fonds distincts ¹	8 499	7 823	8 682
Actifs des fonds communs de placement ¹	139	145	184
Dette subordonnée	399	399	698
Actions privilégiées	250	250	250
Capital règlementaire disponible			
Première catégorie	1 616 \$	1 476 \$	1 409 \$
Deuxième catégorie	669	653	932
Total	2 285	2 129	2 341
Provision d'excédent et dépôts admissibles	1 109 \$	887	s.o.
Coussin de solvabilité de base	2 191 \$	2 029	s.o.
Capital règlementaire requis	s.o.	s.o.	831 \$
Ratio total du TSAV	155 %	149 %	s.o.
Ratio du noyau de capital du TSAV	109 %	103 %	s.o.
Ratio du MPRCE	s.o.	s.o.	282 %
	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	2017
Dividendes en espèces par action			
Actions privilégiées, série 1	1,4375 \$	1,4375 \$	1,4375 \$
Actions privilégiées, série 3	1,2250 \$	1,2250 \$	0,2584 \$
Actions ordinaires	69,7632 \$	40,6060 \$	— \$

L'amélioration du capital selon le ratio total et le ratio du noyau est principalement attribuable à un résultat net élevé et à une forte croissance de la provision d'excédent. La provision d'excédent reflète les valeurs de marges prudentes dans les passifs des contrats d'assurance. L'augmentation du coussin de solvabilité de base est attribuable à la croissance globale des affaires en vigueur ainsi qu'à l'augmentation liée aux changements apportés au programme de réassurance de la société.

Le 1^{er} janvier 2018, le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a remplacé le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE).

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 31 décembre et pour les exercices de 2019 et 2018. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits										
Primes nettes	35 \$	53 \$	93 \$	86 \$	101 \$	99 \$	— \$	— \$	229 \$	237 \$
Revenu de placement	9	10	1	1	57	53	17	18	84	82
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(6)	(18)	—	1	(194)	(70)	—	2	(200)	(86)
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1	—	—	—	60	(6)	(2)	(1)	59	(7)
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	10	(2)	10	(1)
Produits tirés des frais	63	62	3	3	—	—	—	—	66	65
Total des produits	102	106	97	91	24	76	25	17	249	289
Charges										
Prestations et règlements, montant net	51	45	69	60	37	36	—	—	157	141
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	4	8	2	3	(147)	12	—	—	(141)	23
Participations sur polices	—	—	—	—	8	9	—	—	8	9
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	37	40	23	22	34	38	4	1	99	101
Impôts sur le résultat et taxes	2	3	3	3	27	(4)	8	3	40	5
Total des charges	94	96	97	88	(42)	91	12	4	162	278
Résultat net après impôts	8 \$	11 \$	— \$	3 \$	66 \$	(15) \$	13 \$	13 \$	87 \$	11 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									8	1
Dividendes sur actions privilégiées									3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									76 \$	6 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de douze mois close le 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits										
Primes nettes	159 \$	155 \$	360 \$	340 \$	390 \$	379 \$	— \$	— \$	910 \$	874 \$
Revenu de placement	40	39	5	4	215	199	66	66	326	308
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	18	(35)	4	(1)	473	(279)	(5)	(3)	490	(318)
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1	1	—	—	111	15	(7)	(4)	105	12
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	1	—	21	(2)	22	(1)
Produits tirés des frais	249	253	13	11	—	—	—	—	262	264
Total des produits	467	412	382	354	1 190	314	76	58	2 115	1 138
Charges										
Prestations et règlements, montant net	206	185	256	230	156	154	—	—	618	570
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	18	(17)	18	1	773	(34)	—	—	808	(50)
Participations sur polices	—	—	—	—	31	30	—	—	31	30
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	144	147	91	82	134	132	16	20	386	381
Impôts sur le résultat et taxes	24	24	11	17	31	12	16	7	81	60
Total des charges	393	339	375	330	1 125	295	32	27	1 924	991
Résultat net après impôts	74 \$	73 \$	7 \$	24 \$	65 \$	19 \$	44 \$	31 \$	191 \$	148 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									3	(3)
Dividendes sur actions privilégiées									13	13
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									174 \$	137 \$

Total des produits des activités ordinaires

Les primes nettes du quatrième trimestre ont été inférieures à celles de la même période de 2018, principalement en raison de la baisse des ventes de produits de rentes fixes dans le secteur de la gestion de patrimoine. Pour l'ensemble de l'exercice, les primes nettes ont été plus élevées qu'en 2018, ce qui reflète la croissance de tous les secteurs d'activité.

Les revenus de placement pour l'exercice ont augmenté par rapport à 2018, principalement en raison des changements apportés à la composition de l'actif en 2018 pour incorporer des titres à rendement plus élevé.

Les actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ont subi une perte nette plus importante au quatrième trimestre par rapport au même trimestre de 2018, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt du marché au quatrième trimestre de 2019. Pour l'exercice, les actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain, principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt du marché par rapport à leur valeur de décembre 2018. Pour la même période en 2018, les taux d'intérêt du marché ont augmenté, ce qui a contribué à la perte nette des actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les produits tirés des frais pour le quatrième trimestre et l'exercice ont augmenté de 2 % et diminué de 1 % respectivement, par rapport aux périodes comparables de 2018. Ces résultats sont principalement liés à la gestion des fonds distincts et aux frais applicables aux garanties découlant des modifications apportées aux actifs sous gestion. Cette question est analysée plus en détail à la rubrique « Résultats par secteur - Gestion de patrimoine » plus loin dans le présent rapport.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Total des charges

La variation des prestations et des charges nettes s'explique en grande partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Les prestations et les règlements nets ont augmenté de 11 % et de 8 % respectivement au quatrième trimestre et pour l'exercice, principalement en raison des rentes fixes dans le secteur de la gestion de patrimoine et de l'augmentation des demandes de règlement d'assurance maladie du secteur de l'assurance collective. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Les charges opérationnelles, les commissions et les charges d'intérêts ont diminué au quatrième trimestre par rapport à 2018, principalement en raison de la diminution des charges opérationnelles dans le secteur de l'assurance individuelle. Pour l'exercice, les charges opérationnelles, les commissions et les charges d'intérêts ont augmenté de 1 % par rapport à 2018, principalement en raison de la hausse des charges opérationnelles du secteur de l'assurance collective.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ¹	958 \$	944 \$	958 \$	944 \$
Ventes brutes ¹	35	53	159	155
Ventes nettes ¹	—	23	13	32
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ¹	8 480	7 806	8 480	7 806
Ventes brutes ¹	243	244	856	908
Ventes nettes ¹	(83)	(18)	(329)	(118)
Produits tirés des frais	62	61	246	249
Fonds communs				
Actifs sous gestion ¹	139	145	139	145
Ventes brutes ¹	2	2	8	16
Ventes nettes ¹	(7)	(8)	(28)	(27)
Produits tirés des frais	—	1	2	3
Résultat net après impôts	8 \$	11 \$	74 \$	73 \$

Les actifs sous gestion des rentes fixes ont augmenté de 1 % au cours des 12 derniers mois. Les ventes brutes ont diminué de 34 % au quatrième trimestre, à mesure que les consommateurs délaissaient les produits à revenu fixe. Les ventes brutes ont augmenté de 3 % pour l'exercice par rapport à 2018, ce qui reflète les ventes importantes dans ce segment au cours des trois premiers trimestres de l'exercice.

Les actifs sous gestion des fonds distincts ont augmenté de 9 % au cours des 12 derniers mois, principalement en raison d'une hausse des marchés boursiers au cours du premier trimestre après une baisse importante au quatrième trimestre de 2018. Les ventes brutes du quatrième trimestre ont été conformes à celles du quatrième trimestre de 2018 et ont diminué sur l'ensemble de l'exercice, principalement en raison de la baisse des ventes de produits de fonds distincts traditionnels, partiellement compensée par une augmentation des ventes de produits avec garantie de retrait. Le 23 octobre 2019, l'Empire Vie a lancé six nouveaux fonds distincts, les FPG multistratégie, afin d'offrir aux clients une combinaison de styles de gestion et une plus grande diversification des placements. La société a

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

également lancé un nouveau FPG de revenu élevé à court terme et a rouvert le FPG mondial de dividendes. Le 12 novembre 2018, l'Empire Vie a lancé sa nouvelle option d'acquisition, l'option sans frais, pour ses produits de fonds de placement garanti (FPG) et Catégorie Plus 3.0. Elle a également ajouté quatre fonds mondiaux à Catégorie Plus 3.0. L'option sans frais offre aux clients un plein accès à leurs placements sans frais de rachat. Le 28 mai 2018, l'Empire Vie a annoncé sept nouveaux fonds mondiaux, une option d'honoraires de service et un programme de taux privilégiés pour fournir aux clients un plus grand nombre d'options de placement mondiales et moins coûteuses dans ses FPG, sa gamme de fonds distincts.

Les produits tirés des frais des fonds distincts ont augmenté de 2 % au quatrième trimestre de 2019 et ont diminué de 1 % pour l'ensemble de l'exercice, principalement en raison de la diminution des actifs moyens sous gestion par rapport aux mêmes périodes en 2018.

Les actifs sous gestion des fonds communs de placement ont diminué au cours de 12 derniers mois en raison de ventes de fonds communs de placement plus faibles. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Résultats par secteur - Assurance collective

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ¹	21 \$	12 \$	104 \$	59 \$
Primes nettes	93	86	360	340
Résultat net après impôts	— \$	3 \$	7 \$	24 \$

Pour le quatrième trimestre et l'exercice, les ventes de primes annualisées pour l'assurance collective ont augmenté de 75 % et de 76 % respectivement par rapport aux périodes comparables de 2018. Ce résultat s'explique principalement par le transfert au premier trimestre de 2019 de blocs d'affaires importants provenant de nouveaux partenaires de distribution stratégiques, ainsi que par la croissance soutenue du marché des propriétaires de PME. Au cours des deux dernières années, l'Empire Vie a conclu plusieurs partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes pour le quatrième trimestre et l'exercice ont respectivement augmenté de 8 % et de 6 % par rapport aux périodes comparables de 2018. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour toutes les principales gammes de produits.

La diminution du résultat net au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2019 comparativement à 2018 est principalement attribuable à une détérioration des résultats techniques en matière de règlements d'invalidité de longue durée, les gains actuariels observés en 2018 ne s'étant pas répétés.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Actionnaires				
Ventes de primes annualisées ¹ attribuables aux actionnaires	5 \$	6 \$	21 \$	23 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	69	69	274	278
Prestations et charges	(87)	59	916	173
Résultat net après impôts	62	(16)	67	24
Titulaires de polices				
Ventes de primes annualisées ¹ attribuables aux actionnaires	5 \$	5 \$	18 \$	16 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	32	29	116	101
Prestations et charges	19	36	178	109
Résultat net après impôts	4	1	(1)	(4)
Résultat net après impôts	66 \$	(15) \$	65 \$	19 \$

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont diminué au quatrième trimestre et pour l'exercice par rapport à 2018, principalement en raison de la diminution des ventes de produits d'assurance vie temporaire. Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices ont été conformes à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent et ont augmenté de 13 % pour l'exercice complet en raison de la hausse des ventes des produits d'assurance vie avec participation de la société. Le total des primes nettes attribuables aux actionnaires au quatrième trimestre a été conforme à celui du même trimestre de 2018 et inférieur de 1 % pour l'ensemble de l'exercice. Les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté de 10 % et de 15 % respectivement au quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice par rapport à 2018, principalement en raison de ventes plus élevées de produits d'assurance vie avec participation de la société en 2019.

Le résultat net attribuable aux actionnaires a été plus élevé pour le quatrième trimestre et l'exercice complet, comparativement à 2018, principalement en raison de l'incidence de l'initiative de reprise de réassurance et de la mise à jour de la table de mortalité, partiellement contrebalancées par des modifications apportées aux hypothèses de rendement net, comme expliqué plus en détail dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars)	Exercice	
	2019	2018
Composantes de la diminution du résultat avant impôts découlant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats		
Hypothèses liées à la déchéance et aux primes	(27) \$	(59) \$
Hypothèses de rendement net	(120)	(3)
Résultats de mortalité	12	28
Mise à jour de la table de mortalité	155	—
Reprise de réassurance	107	—
Autre	(69)	(3)
Gain (perte) total résultant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	57 \$	(38) \$

En 2019, la modification des hypothèses liées à la déchéance et aux primes était principalement liée aux mises à jour des taux de déchéance présumés des polices d'assurance temporaire renouvelable. L'affinement des hypothèses liées à la déchéance et aux primes pour 2018 était principalement lié à l'ajustement de l'hypothèse de déchéance sur les produits d'assurance temporaire renouvelables de 10 ans et à l'amélioration des hypothèses de déchéance pour les polices d'assurance vie universelle.

Les principaux facteurs de la variation des hypothèses de rendement net pour 2019 ont été les diminutions du taux de réinvestissement initial (TRI) et du taux de réinvestissement ultime (TRU) utilisés dans l'évaluation des passifs. Des

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

mises à jour ont également été apportées à l'hypothèse de rendement des capitaux propres, au niveau prévu de capitaux propres à appairer aux passifs des contrats et aux hypothèses d'échéance des actions privilégiées. Toutefois, ces éléments ont eu une incidence moins importante que les mises à jour du TRI et du TRU. En 2018, la variation due aux hypothèses de rendement net a été minime.

Les mises à jour des résultats de mortalité en 2019 étaient principalement liés à la révision des hypothèses projetées pour l'assurance vie individuelle. En 2018, les modifications apportées aux hypothèses de mortalité comprenaient des mises à jour des résultats de mortalité et un barème révisé d'amélioration de la mortalité conforme au barème d'amélioration de la mortalité promulgué par l'Institut canadien des actuaires.

En 2019, les tables de mortalité de l'assurance individuelle ont été remplacées par des tables du secteur plus récentes. Les tables actualisées fournissent une projection de mortalité plus appropriée, en particulier aux âges plus avancés. Les ratios réels/prévus ont été mis à jour en fonction d'une combinaison de l'expérience de la société et du secteur.

En 2019, la société a apporté des modifications importantes à ses programmes de réassurance. Plus précisément, les réassureurs des polices d'assurance vie individuelle de la société ont été informés qu'en 2020, la société augmenterait sa rétention en assurance vie individuelle de 500 000 \$ à 1,5 million de dollars et que les dispositions de reprise de tous les traités de réassurance admissibles seraient mises en oeuvre. La reprise a entraîné une diminution substantielle des passifs nets pour les blocs d'affaires d'assurance vie universelle et d'assurance sans participation, la valeur actualisée des primes futures de réassurance étant plus élevée que les règlements futurs estimés.

Plusieurs améliorations du modèle ont été mises en place en 2019. Ces améliorations comprennent des mises à jour des hypothèses de rendement des primes pour les polices d'assurance vie universelle, ainsi que des améliorations du modèle de réassurance et de la projection de mortalité. Les autres mises à jour des passifs des contrats pour 2018 étaient principalement liées à l'amélioration de la modélisation des traités de réassurance.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	10 \$	12 \$	39 \$	30 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	4	—	5	1
Résultat net après impôts	13 \$	13 \$	44 \$	31 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le résultat net de la partie du capital et de l'excédent attribuable aux actionnaires a été inférieur à celui du quatrième trimestre de 2018. Ce résultat s'explique principalement par une perte sur les instruments de couverture de ce portefeuille comparativement à des gains en décembre 2018 en raison de la volatilité des marchés boursiers. Cette perte a été partiellement contrebalancée par des gains réalisés plus élevés sur les actifs disponibles à la vente. Pour l'exercice, le résultat net attribuable aux actionnaires a été supérieur à celui de 2018, principalement en raison de la hausse des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente, des variations positives de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, et de la baisse des charges d'intérêt par rapport à 2018. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par des pertes plus élevées sur les instruments de couverture. Les charges d'intérêts pour 2018 étaient plus élevées avant le rachat de 300 millions de dollars des débetures subordonnées en mai 2018.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 113,435853 \$ par action ordinaire le 26 février 2020 payable le 8 avril 2020 tous les actionnaires ordinaires inscrits le 16 mars 2020. Ce dividende inclut un dividende trimestriel régulier de 22,0724 \$ et un dividende additionnel de 91,363453 \$ par action ordinaire, qui a été possible grâce à la solide situation de capital de la société au 31 décembre 2019.

Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	113,435853 \$	8 avril 2020	16 mars 2020
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 1 (TSX: EML.PR.A)	0,359375 \$	17 avril 2020	18 mars 2020
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,306250 \$	17 avril 2020	18 mars 2020

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation provinciale sur les impôts semblables.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités opérationnelles	368 \$	346 \$
Activités d'investissement	337	(68)
Activités de financement	(96)	(367)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(65) \$	(89) \$

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a diminué de 65 millions de dollars, qui se compose des éléments suivants :

- L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles en 2019 par rapport à 2018 est principalement attribuable à des décaissements moins importants liés à la variation des niveaux du fonds de roulement.
- L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en 2019 par rapport à 2018 est principalement attribuable aux mesures de gestion visant à déployer les liquidités excédentaires dans des placements à rendement plus élevé afin d'améliorer les revenus de placement.
- La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement en 2019 par rapport à 2018 est attribuable au rachat des débetures subordonnées de 300 millions de dollars le 31 mai 2018.

Reportez-vous aux notes 10 (e) et 27 (b) des états financiers consolidés de 2019 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés négociées en bourse ou de fonds négociés en bourse (FNB) pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 (d), 3, 10 (c) et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Débetures subordonnées	400 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées	250 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	251 \$	251 \$

Le tableau ci-dessous présente les détails des actions privilégiées en circulation et des dettes subordonnées de la société :

Actions privilégiées				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actions privilégiées	Janvier 2016	17 avril 2021	5,75 %	150 \$	150 \$
Actions privilégiées	Novembre 2017	17 janvier 2023	4,90 %	100 \$	100 \$

				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Débetures subordonnées ^(a)	Décembre 2016	16 décembre 2021	3,383 %	200 \$	200 \$
Débetures subordonnées ^(b)	Septembre 2017	15 mars 2023	3,66 %	200 \$	200 \$

^(a) Débetures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % échéant en 2026. À compter du 16 décembre 2021, l'intérêt sera payable au taux CDOR (Canadian Deposit Offered Rate) sur trois mois majoré de 1,95 %.

^(b) Débetures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 1,53 %.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les débetures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (A.M. Best). Les notes d'émetteur de l'Empire Vie attribuées par la firme DBRS sont les suivantes : note d'émetteur « A »; note « A (faible) » pour les dettes subordonnées; note « A » pour la solidité financière; et note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées. Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la position de l'Empire Vie à titre d'assureur vie qui affiche continuellement un bon rendement et qui génère constamment des revenus stables tout en maintenant un profil de risque conservateur.

La firme A.M. Best a attribué les notes suivantes à l'Empire Vie : note de solidité financière « A (Excellent) »; note de crédit d'émetteur à long terme « a »; note « bbb+ » pour les dettes subordonnées; et note « bbb » pour ses actions privilégiées. Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes attribuées reflètent la solidité du bilan de l'Empire Vie, qui est classé comme étant « très solide » par A.M. Best, ainsi que ses excellents résultats d'exploitation, son profil d'entreprise neutre et sa gestion des risques appropriée.

Capital réglementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but d'améliorer la mesure de la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La société continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

TSAV (en millions de dollars)	31 décembre 2019	30 septembre 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 décembre 2018
Capital réglementaire disponible					
Première catégorie	1 616 \$	1 562 \$	1 549 \$	1 507 \$	1 476 \$
Deuxième catégorie	669	681	674	692	653
Total	2 285 \$	2 243 \$	2 223 \$	2 200 \$	2 129 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	1 109	944	937	921	887
Coussin de solvabilité de base	2 191	2 133	2 115	2 083	2 029
Ratio total du TSAV	155 %	149 %	149 %	150 %	149 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	109 %	104 %	104 %	103 %	103 %

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	(16) \$	(7) \$	48 \$	(28) \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	(4)	(3)	1	(4)
Total des autres éléments du résultat global	(20) \$	(10) \$	49 \$	(32) \$

Les autres éléments du résultat global ont diminué au quatrième trimestre, principalement en raison de pertes de juste valeur latente sur les placements disponibles à la vente, comparativement à un léger gain au quatrième trimestre de 2018, partiellement contrebalancé par un gain sur la réévaluation des passifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi. Pour l'exercice, les autres éléments du résultat global ont augmenté par rapport à 2018, principalement en raison des gains de juste valeur latente sur les actifs disponibles à la vente en 2019 par rapport à des pertes de juste valeur latente sur les actifs disponibles à la vente en 2018, et d'une perte moins importante sur la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi par rapport à 2018.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

Dynamique sectorielle et stratégie de la direction

Les activités de la société sont organisées par secteur d'activité, chacun assumant la responsabilité de la mise au point, du marketing, de la distribution des produits, de la tarification des produits, ainsi que du service à la clientèle au

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

sein de son marché propre. Cette structure permet de tenir compte des dynamiques de marchés distinctes pour les trois grands secteurs d'activité. La direction croit que cette structure permet à chaque secteur d'activité d'élaborer des stratégies afin d'atteindre les objectifs généraux de l'entreprise relatifs à la croissance des affaires et à la gestion des charges tout en reconnaissant les particularités des milieux d'affaires dans lesquels chaque secteur d'activité évolue. Les secteurs d'activité ont l'appui des unités fonctionnelles de l'entreprise qui assurent les services administratifs et technologiques des secteurs, gèrent les actifs investis et supervisent les politiques de gestion du risque de l'entreprise.

Selon les actifs du fonds général et des fonds distincts, la société fait partie des 10 principaux assureurs vie au Canada. Les parts de marché de la société sont de près de 7 % pour les fonds distincts, de 1 % pour l'assurance collective et de 2 % pour les nouvelles primes d'assurance vie. Pour conserver des prix concurrentiels sur le marché tout en assurant un rendement financier à long terme acceptable pour les actionnaires, la société doit, à titre d'organisation de taille moyenne, trouver des moyens de continuer à rivaliser au chapitre des prix avec les grandes sociétés qui profitent naturellement d'économies d'échelle. Afin d'améliorer ses charges unitaires, la direction a adopté pour l'ensemble de la société une orientation stratégique axée sur l'atteinte d'une croissance rentable dans ses marchés désignés et la gestion des charges. La société s'est concentrée exclusivement sur le marché canadien et, par surcroît, sur certains segments de ce marché où la direction croit qu'il existe des possibilités de nouer des relations solides à long terme avec ses partenaires de distribution en proposant des produits concurrentiels et un service plus personnalisé. En mettant l'accent sur certains segments particuliers du marché et en faisant en sorte que ces conseillers indépendants nous considèrent comme une solution de rechange viable à des concurrents qui ciblent des marchés plus larges, la direction est d'avis que ces relations solides permettront de dégager une croissance rentable. En 2019, la société a acquis un intérêt minoritaire dans The Gryphin Advantage Inc. dans le cadre de son engagement continu à s'assurer que les consommateurs aient accès à des conseils indépendants dans le marché.

Le secteur de la gestion de patrimoine de la société se compose des produits de fonds distincts, des produits à intérêt garanti et des fonds communs de placement. Ces produits livrent concurrence aux produits offerts par de nombreuses institutions financières. L'un des éléments clés de toute stratégie concurrentielle dans ce marché est l'aptitude à assurer un taux de rendement concurrentiel au client. La stratégie de placement en actions axée sur la valeur met l'accent sur le développement d'un rendement à long terme sur le marché des fonds. La direction continuera d'accroître la compétitivité en mettant l'accent sur le rendement à long terme, l'offre de produits à faibles coûts aux clients et un réseau de distribution plus étendu. L'Empire Vie a de nouveau constaté une forte croissance de ses actifs gérés grâce à ses affaires de fonds distincts en raison des nouvelles ventes nettes et de l'appréciation des marchés boursiers. L'Empire Vie continue de surveiller et de gérer l'exposition au risque de son produit avec garantie de retrait (produit de GR), de même que le milieu concurrentiel pour ce produit.

Au sein du vaste marché de l'assurance collective canadien, l'Empire Vie continue de centrer ses efforts sur le marché des petits groupes de moins de 200 employés, qui représente la majorité des sociétés canadiennes. Cette stratégie de créneau, ainsi que la constante priorité accordée à l'équilibre entre la croissance et le bénéfice, lui a permis d'être concurrentielle au chapitre des coûts dans ce segment du marché, ce qui devrait lui permettre d'augmenter sa part de marché et d'atteindre des rendements acceptables.

De par leur nature, les produits d'assurance individuelle sont des produits à long terme et, par conséquent, peuvent subir les pressions exercées par les nouvelles affaires. La société constate des pressions exercées par les nouvelles affaires lorsque la provision pour tenir compte des écarts défavorables compris dans les provisions mathématiques dépasse la marge bénéficiaire incluse dans le prix du produit. Compte tenu des niveaux des prix de réassurance courants sur le marché canadien, une société pourrait réduire les pressions exercées par les nouvelles affaires et améliorer ses bénéfices à court terme en optant pour une augmentation du montant de réassurance du risque d'assurance auprès de tiers. Les tendances relatives à la mortalité demeurent favorables pour les produits d'assurance vie. Plutôt que de renoncer aux bénéfices futurs qu'elle pourrait dégager advenant le maintien de la tendance à l'amélioration au chapitre de la mortalité observée au cours des dernières décennies, la société continue d'avoir recours à des niveaux de réassurance inférieurs à la moyenne même si cela a des conséquences négatives sur ses bénéfices à court terme. La faiblesse des taux d'intérêt à long terme a continué d'avoir une incidence défavorable sur cette gamme de produits. Au cours des dernières années, les prix des produits d'assurance vie à long terme ont augmenté dans le secteur. L'Empire Vie a aussi relevé les prix de ces produits et a concentré ses efforts de croissance sur les produits à court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Cependant, en

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

raison des résultats à long terme raisonnables de ce secteur d'activité, la direction continue de concentrer ses efforts sur une croissance constante, sur le développement technologique et sur des améliorations des processus afin de maintenir une structure des coûts qui lui permet de demeurer concurrentielle, tout en générant un apport financier à long terme acceptable. La société revoit sa gamme de produits d'assurance vie individuelle sur une base continue pour améliorer la rentabilité, réduire le risque lié aux taux d'intérêt, réduire le capital réglementaire requis, développer des produits et des processus basés sur le Web, de même qu'améliorer l'expérience pour le client et le conseiller.

Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière offrant des produits de gestion de patrimoine, d'assurance collective et d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. L'objectif du processus de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités qui l'exposent à un risque sont cohérentes avec ses objectifs, sa stratégie et sa philosophie en matière de risque, tout en maintenant un équilibre risque/rendement approprié et en améliorant la valeur pour les parties prenantes. Lorsqu'elle prend des décisions sur la prise d'un risque ou la gestion du risque, elle évalue les besoins suivants :

- Satisfaire aux exigences de ses clients, de ses actionnaires et de ses créanciers et protéger les engagements qui ont été pris à leur égard;
- Recevoir une rémunération adéquate pour le capital affecté au soutien des activités et des objectifs stratégiques;
- Protéger sa marque;
- Maintenir (ou améliorer) sa note de solvabilité financière cible.

La propension au risque de l'Empire Vie détermine le niveau de risque global que la société est disposée à prendre pour mener à bien ses stratégies d'affaires. La propension au risque sert à accroître la valeur pour les actionnaires, sans toutefois compromettre la capacité de la société de rembourser les demandes de règlement et de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices.

Le cadre de gestion du risque de l'Empire Vie est structuré en fonction d'un certain nombre de principes généraux :

- En raison de la nature à long terme de la plupart de ses engagements, la société accepte un risque lié au marché des capitaux, pourvu qu'il soit géré selon des niveaux de tolérance au risque et des limites bien précis. La société gère ses placements selon une approche à faible risque axée sur la valeur. Elle accepte les risques de crédit et les risques liés à d'autres actifs, pourvu qu'elle soit récompensée de manière appropriée par des rendements bonifiés;
- La société gère les liquidités de toute l'organisation afin de s'assurer avec un degré élevé de confiance que toutes les obligations envers les clients, les créanciers et les actionnaires seront respectées au moment où elles seront exigibles;
- La société accepte les risques liés à l'assurance, pour autant que les prix des produits soient clairement établis et que les risques soient gérés de façon à offrir de la valeur à ses clients et à ses actionnaires;
- La société adopte une approche de planification d'affaires avant-gardiste et de gestion du capital prudente. Elle s'efforce d'établir un niveau de confiance élevé en garantissant que le capital suffit à soutenir les activités prévues à l'avenir;
- La direction siège activement aux comités du secteur et, par l'entremise d'un réseau de personnes ayant des fonctions de surveillance, surveille le contexte afin que la société se positionne de manière appropriée pour gérer les changements d'ordre réglementaire, fiscal, comptable et actuariel;
- La société accepte que les risques opérationnels fassent partie des affaires et sait que la gestion du risque est un élément clé de la prise de décisions. Elle protège ses affaires et les clients en prenant des mesures de réduction des risques;
- La société s'attend à ce que l'ensemble de ses employés adoptent le code d'éthique et agissent avec intégrité en tout temps.

Le conseil d'administration surveille le cadre, les processus, les pratiques et les examens de gestion du risque de la société et approuve la cadre de gestion du risque d'entreprise et la propension au risque de la société. L'équipe de la

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

haute direction partage la responsabilité et l'imputabilité de la gestion du risque dans l'ensemble de l'organisation. Elle peut ainsi avoir une perspective interfonctionnelle sur la gestion du risque, qui est renforcée par la fréquence des communications au sein de l'équipe. La société a un comité de gestion des actifs dont la responsabilité consiste à surveiller l'administration des politiques d'entreprises établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, avec un accent particulier sur le risque de marché, le risque de crédit et le risque lié à la liquidité, y compris la gestion des actifs/des passifs ainsi que la gestion du capital. Le comité d'examen de la gestion des produits est chargé de superviser la gestion de la politique d'entreprise établie par le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, en mettant l'accent sur l'assurance. Les activités qui ne sont pas déléguées à l'un de ces deux comités restent sous la supervision de la haute direction. Vous trouverez plus de détails sur la gouvernance à la section Gouvernance d'entreprise à l'égard de la gestion du risque du Rapport annuel 2019 de l'Empire Vie. L'élaboration de la politique de gestion du risque relève du chef de la gestion du risque. Cette politique s'applique à toutes les unités d'affaires. Le chef de la gestion du risque est membre du comité de gestion des actifs et du comité d'examen de la gestion des produits et a la responsabilité de présenter des rapports sur la gestion du risque et du capital au conseil d'administration. Toutes les politiques et les procédures de gestion du risque font l'objet d'une révision régulière pour vérifier leur pertinence et prendre en compte les changements survenant dans l'environnement de risque. La responsabilité, l'application des politiques, la gestion quotidienne et les éléments de procédure incombent à la direction du secteur, soutenue par les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et le secteur de la gestion du risque. Des représentants de la haute direction siègent aux divers comités interdisciplinaires de contrôle du risque. La société définit et documente de façon officielle ses valeurs et niveaux de tolérance au risque par l'entremise de plusieurs politiques d'entreprise, incluant un code de conduite professionnelle, des principes de communication de l'information, ainsi que des politiques de gestion du risque d'entreprise, de gestion du capital et de dénonciation. Les politiques de gestion du risque stratégique de la société (incluant celles liées à la conception et à la tarification des produits, aux placements et à la gestion du risque) sont également approuvées par le conseil d'administration ou l'un des comités de celui-ci.

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant des nouvelles affaires ou de l'échéance, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continu, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV et des passifs des contrats dans l'état de la

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice, l'Empire Vie a enregistré une perte sur son programme de couverture de 2 millions de dollars et de 11 millions de dollars respectivement, principalement en raison de la hausse des indices boursiers canadiens. Les gains du programme de couverture étaient respectivement de 6 millions de dollars et de 2 millions de dollars pour les périodes comparables de 2018, principalement en raison du déclin du cours des actions canadiennes en décembre 2018.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 décembre 2019, la société détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,5 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,2 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	4 %	3 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	46 %	47 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	43 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

L'Empire Vie assume également un risque de marché boursier lié à ses titres en capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio du TSAV qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)					
Au 31 décembre 2019					
Garanties sur les fonds distincts	— \$	— \$	(10) \$	(76) \$	(229) \$
Autres risques liés aux actions	33	15	(12)	(20)	(65)
Couverture des positions en actions	(2)	(1)	4	16	38
Total	31 \$	14 \$	(18) \$	(80) \$	(256) \$
Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 \$	3 \$	(11) \$	(129) \$	(269) \$
Autres risques liés aux actions	38	18	(15)	(46)	(118)
Couverture des positions en actions	(6)	(4)	9	26	50
Total	35 \$	16 \$	(16) \$	(150) \$	(337) \$
Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le TSAV					
Au 31 décembre 2019					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(6) %	(16) %	(22) %
Autres risques liés aux actions	(1) %	(1) %	— %	1 %	1 %
Couverture des positions en actions	(3) %	(2) %	1 %	3 %	3 %
Total	(1) %	(2) %	(4) %	(12) %	(18) %
Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(10) %	(16) %	(22) %
Autres risques liés aux actions	— %	(1) %	— %	— %	(2) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
Total	1 %	(1) %	(9) %	(14) %	(21) %

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour les garanties des fonds distincts, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % du marché boursier, a diminué principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers au cours de 2019. La valeur des passifs liés aux garanties des fonds distincts est devenue positive le 31 décembre 2018 après le déclin du marché boursier au cours du quatrième trimestre. Cette situation a augmenté la sensibilité du résultat net, puisque toute variation des passifs lorsqu'ils se trouvent au-dessus d'un seuil de zéro est comptabilisée dans le résultat net.

En 2019, l'Empire Vie a mis à jour la méthode de calcul de sa sensibilité au risque lié aux actions. Cette nouvelle méthode précise les hypothèses utilisées pour calculer les exigences de base en matière de capitaux propres au titre du TSAV à la date de présentation de l'information financière. Les données du tableau ci-dessus illustrant l'incidence du risque lié aux actions sur le TSAV au 31 décembre 2018 sont retraitées pour les rendre conformes à la méthode mise à jour.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Passifs des polices	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
31 décembre 2019	2 701 \$	882 \$	51 \$	2 \$	650 \$	6 \$	— \$	465 \$
31 décembre 2018	2 689 \$	1 057 \$	301 \$	24 \$	3 789 \$	165 \$	4	433 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 31 décembre 2019, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 890 millions de dollars. Au 31 décembre 2018, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 1 246 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Incidence d'une baisse de 50 points de base
31 décembre 2019 - Ratio total du TSAV	1 %
31 décembre 2018 - Ratio total du TSAV	(5) %

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est lié à l'incertitude que des pertes ou dommages plus importants que prévu, causés par l'inadéquation ou l'échec des processus internes, des personnes et des systèmes, ou par des événements externes, peuvent engendrer. Le risque opérationnel, présent naturellement dans toutes les activités commerciales de la société, peut prendre différentes formes : litige, non-respect de la réglementation, défaillance des technologies, interruption des activités, atteinte à la sécurité et à la confidentialité de l'information, manquement en gestion des ressources humaines, erreur de traitement ou de modélisation, vol et fraude, et dommage matériel. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut avoir une incidence sur la capacité de l'Empire Vie à gérer d'autres risques. Les paragraphes qui suivent décrivent davantage certains risques opérationnels et certaines stratégies de gestion des risques adoptées en conséquence.

1) *Risque juridique et de conformité à la réglementation*

La société est régie par la Loi sur les sociétés d'assurances et mène ses activités sous la surveillance du BSIF. Elle doit également respecter différentes exigences légales et réglementaires visant les compagnies d'assurances et entreprises de services financiers en vigueur dans les provinces et territoires canadiens. Un changement important au cadre réglementaire pourrait nuire à l'Empire Vie. Ne pas respecter les exigences réglementaires ou décevoir les attentes du public pourrait aussi entacher sa réputation, voire l'empêcher de mener ses affaires. L'Empire Vie fait parfois l'objet de litiges; quelques poursuites sont d'ailleurs en cours. Enfin, rien ne garantit qu'un litige actuel ou futur n'ait pas d'effets néfastes considérables sur l'Empire Vie.

Le Service de la conformité de l'Empire Vie, qui est dirigé par le chef de la conformité, voit à l'application du cadre de conformité réglementaire. Ce cadre, qui est centré sur une gestion des risques de conformité à la réglementation (BSFI), comporte plusieurs volets à l'échelle de la société, notamment des politiques, des lignes directrices

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

opérationnelles et des programmes visant à bien faire connaître les lois et la réglementation encadrant la société. Le cadre comprend aussi un volet de suivi continu des questions juridiques émergentes et des changements réglementaires, ainsi que le code de conduite professionnelle de la société. Font aussi partie du cadre les programmes d'information aux employés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, de gestion des risques pour les renseignements personnels et la sécurité de l'information, ainsi que de signalements des manquements à cet égard. Les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et les Services juridiques de la société se chargent de l'application du cadre. Le chef de la conformité présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite un bilan de la conformité, des principaux risques liés à la conformité et des tendances réglementaires. Le chef du contentieux fait régulièrement le point sur les questions de litige auprès du comité d'audit du conseil d'administration.

2) *Risque de modèle*

Nombre d'activités de la société reposent sur des modèles, notamment l'évaluation des investissements, la conception et la tarification des produits, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, la planification financière, ainsi que la gestion des actifs/passifs, du capital, des projets et des risques. Une mauvaise utilisation des modèles de la société, une erreur d'interprétation de leurs résultats et l'emploi de modèles, de données ou d'hypothèses qui présentent des lacunes risquent tous d'entraîner des pertes financières ou de mauvaises décisions d'affaires. La société s'est dotée de processus de gestion et d'atténuation lui permettant de surveiller le bon emploi de ses modèles, afin de limiter les conséquences financières, opérationnelles et stratégiques d'une erreur ou d'une mauvaise interprétation des résultats tirés d'un modèle. Il incombe en outre à la haute direction de s'assurer que les modèles répondent correctement aux besoins opérationnels dans les différents secteurs d'activité. Le chef de la gestion du risque fait régulièrement rapport au comité de gestion du risque et du capital du conseil sur l'utilisation de modèles et sur ses activités de contrôle connexes.

3) *Risque lié aux ressources humaines*

La chasse aux employés qualifiés, notamment aux cadres, est intense autant dans les services financiers que dans d'autres secteurs. Si l'Empire Vie ne parvient pas à garder ni à attirer des employés et des cadres qualifiés, ses résultats opérationnels, sa santé financière et même sa position sur le marché pourraient en souffrir. L'Empire Vie a prévu des politiques, processus et pratiques de ressources humaines pour atténuer ce risque. La direction fait régulièrement le point au comité des ressources humaines du conseil d'administration sur la planification de la relève, sur les programmes de perfectionnement des employés, ainsi que sur les pratiques et programmes de rémunération, soit des mécanismes qui visent tous à attirer des employés très performants et prometteurs, à les motiver et à les garder dans l'organisation.

4) *Risque lié aux tiers*

L'Empire Vie fait affaire avec des fournisseurs externes pour obtenir différents services. Elle impartit également des fonctions ou des processus opérationnels. Si un tiers ne respecte pas ses obligations contractuelles ou son accord de services dans la prestation de ses services, la société pourrait en faire les frais. Pour atténuer ce risque, la société s'est donné des lignes directrices concernant la mise sous contrat ainsi qu'une politique d'impartition applicable à l'ensemble de l'organisation qui balise différents éléments comme l'évaluation de l'intérêt de l'impartition, la gestion des risques, la conclusion d'un accord de services et la gestion des accords selon les risques liés au fournisseur de services et la nature des ententes. Chaque année, la direction rend compte des activités d'impartition au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration, notamment pour faire le point sur les accords de services les plus importants pour l'Empire Vie.

5) *Risque lié aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités*

La société compte sur les technologies dans presque tous les aspects de ses activités et opérations, notamment pour concevoir de nouveaux produits et services, et pour les offrir. La nature même du secteur de l'assurance vie implique d'investir beaucoup dans les technologies. Pour que les activités se déroulent normalement, il faut assurer l'intégrité des opérations et des données, ainsi que la sécurité de l'information et de l'infrastructure des systèmes. Si les activités sont perturbées d'une manière ou d'une autre - panne de système, atteinte à la sécurité de l'information et à la vie privée, cyberattaque, erreur humaine, désastre naturel, activité criminelle, fraude ou perte de certaines licences logicielles -, l'Empire Vie pourrait en subir le contrecoup.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

L'Empire Vie a mis en place un programme de continuité des activités et de reprise en cas de désastre applicable à toute l'organisation. Ce programme est supervisé par l'équipe de planification de la continuité des activités et la haute direction. Le programme comprend une série de politiques, de plans et de procédures, dont l'objectif est la poursuite optimale des fonctions clés et la reprise des opérations normales en toute efficacité en cas de perturbation majeure. Il incombe à chacune des unités d'affaires de préparer ses plans et processus détaillés de poursuite des activités, puis de les mettre en œuvre. L'Empire Vie établit des plans de continuité et de reprise des activités en cas de désastre qu'elle met à l'essai régulièrement. Elle a aussi une infrastructure de sauvegarde et d'autres services connexes, ainsi que des fonctions de reprise après échec hors site pour limiter le plus possible le temps d'arrêt et accélérer la reprise des systèmes.

Une atteinte à la sécurité des données comme une cyberattaque n'est pas impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation inappropriée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de sécurité de l'information supervisé par le vice-président, Services et sécurité d'entreprise, qui rend compte au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Ce programme se compose d'un certain nombre de normes, de procédures et de lignes directrices axées sur la gestion du risque lié à la cybersécurité et le maintien de la sécurité et de l'intégrité des données confiées à l'Empire Vie. Un processus de gestion des incidents est aussi en place pour surveiller les événements de sécurité et les gérer.

Une atteinte à la vie privée n'est pas non plus impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour gérer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de protection des renseignements personnels que chapeaute le chef de la protection des renseignements personnels. Ce programme, appuyé par un réseau d'agents responsables de la protection des renseignements personnels dans les unités d'affaires, prévoit des politiques et des normes, de même qu'un suivi constant des nouveautés légales en matière de protection des renseignements personnels. Des processus sont en place pour orienter les employés dans le traitement des renseignements personnels et le signalement des bris de confidentialité et d'autres problèmes aux responsables appropriés, afin qu'ils assurent le suivi et la résolution de ces problèmes. Le chef de la protection des renseignements personnels présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration un rapport concernant les nouvelles tendances et les risques en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité des données.

Risque commercial et stratégique

Le risque commercial et stratégique est lié à l'incertitude des bénéfices et du capital futurs découlant d'une éventuelle incapacité à mettre en place des plans d'affaires et des stratégies appropriées, de prendre des décisions, d'affecter des ressources, de gérer la distribution ou de s'adapter aux changements dans les conditions d'affaires comme l'environnement concurrentiel, les changements réglementaires et fiscaux ou les changements aux normes comptables et actuarielles. L'Empire Vie revoit et adapte régulièrement ses stratégies et plans d'affaires pour tenir compte de l'évolution des conditions commerciales et de la situation économique, politique et réglementaire. Pour faire bonne figure financièrement, la société doit pouvoir mettre en et réaliser les stratégies et les plans d'affaires qui porteront sa croissance.

Ces stratégies et plans d'affaires sont articulés en fonction de la tolérance au risque de la société, de sa position en capital et de ses objectifs financiers. L'Empire Vie réévalue périodiquement sa tolérance au risque en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel dans lequel elle évolue. Dans l'actuel climat d'affaires, l'Empire Vie doit s'adapter rapidement aux occasions et aux défis qui se présentent, mais aussi parfaire ses stratégies en conséquence. Si l'Empire Vie ne revoit pas ses stratégies en temps opportun ou ne s'adapte pas aux nouvelles réalités, elle pourrait rater ses objectifs de croissance.

Les stratégies et plans d'affaires de l'Empire Vie reposent sur la bonne exécution des initiatives organisationnelles et stratégiques, conçues dans une optique de croissance de l'entreprise. Or, la capacité de bien gérer les changements et de donner la priorité aux bonnes initiatives a un effet direct sur la capacité de la société à réaliser ces stratégies. Il est essentiel de déterminer quelles sont les bonnes initiatives, puis de les concrétiser pour que l'Empire Vie atteigne les objectifs de son plan d'affaires. Autrement, la société pourrait notamment avoir des difficultés avec sa structure de coûts.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

La réussite des stratégies et des plans d'affaires de la société dépend d'une série de facteurs, notamment (i) dégager des bénéfices suffisants pour maintenir un niveau de capital adéquat, (ii) obtenir un rendement soutenu des investissements, (iii) respecter les exigences réglementaires, (iv) gérer les risques efficacement, (v) attirer des clients et des distributeurs, puis les garder, (vi) avoir la bonne offre de produits et (vii) réduire les dépenses d'exploitation sans nuire à la capacité d'embaucher, de garder et de motiver les bonnes personnes. La haute direction évalue les plans d'activités et stratégiques de la société et en discute avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Le conseil est aussi régulièrement informé de l'avancement des grands objectifs du plan d'affaires. Le conseil d'administration et ses sous-comités obtiennent régulièrement un compte rendu sur les principaux risques.

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans la notice annuelle de la société, disponible au www.sedar.com. La note 27 des états financiers consolidés de 2019 présente des renseignements supplémentaires concernant la sensibilité de la société aux risques.

Contrôles et procédures en matière de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société visent à donner l'assurance raisonnable que les renseignements que la société doit déclarer en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières sont bien notés, traités, résumés et déclarés dans les délais prescrits. Il s'agit notamment des contrôles et procédures en place pour s'assurer que les renseignements sont recueillis et transmis à la direction en temps opportun, pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière de divulgation publique d'information. La direction a supervisé une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de déclaration de la société en date du 31 décembre 2019. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société en date du 31 décembre 2019 étaient efficaces.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir les mesures adéquates de contrôle interne de l'information financière et de les faire appliquer, pour donner l'assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière et lors de la préparation des états financiers consolidés pour diffusion externe, conformément aux normes IFRS. Sous la supervision de la direction, une évaluation du contrôle interne de l'Empire Vie à l'égard de l'information financière a été effectuée au 31 décembre 2019. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les mesures de contrôle interne de l'information financière de la société en date du 31 décembre 2019 étaient adéquates. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019, aucun changement aux mesures de contrôle interne de l'information financière de la société n'a eu un effet important, ou était raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur les mécanismes de contrôle interne de cette information.

Estimations comptables critiques

Les principales méthodes comptables de la société sont décrites dans la note 2 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes exigent de la part de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses à propos de questions qui sont incertaines par nature. Les estimations comptables les plus critiques de la société concernent l'évaluation des passifs des contrats, le classement des instruments financiers, les régimes de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, ainsi que la détermination de la provision pour prêts douteux.

Passifs des contrats

La détermination des passifs des contrats exige la formulation d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations, qui couvrent la mortalité, la morbidité, les rendements des placements, le maintien en vigueur, les charges, l'inflation et les impôts pour la durée non écoulée des polices en vigueur, et qui tiennent compte des effets connexes de la réassurance. En raison des risques à long terme et des incertitudes inhérentes quant à la mesure aux activités liées à l'assurance vie, chaque hypothèse comprend une marge pour écarts défavorables par rapport aux meilleures estimations. Ces marges tiennent compte d'une possible détérioration des résultats futurs et renforcent la confiance dans la capacité des passifs des contrats à payer les prestations futures. Les provisions pour écarts défavorables qui en découlent ont pour effet d'augmenter les passifs des contrats et de réduire le résultat qui, autrement, aurait été constaté au moment de la mise en vigueur de la police. L'Institut canadien des actuaires prescrit une échelle de marges autorisées. Les hypothèses sont révisées et mises à jour au moins une fois l'an et l'incidence des changements dans les hypothèses se reflète dans le résultat de l'exercice au cours duquel s'est produit le

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

changement. La note 27 des états financiers consolidés décrit la sensibilité de la société aux risques liés aux passifs des contrats.

Classement des instruments financiers

La direction utilise son jugement pour classer les instruments financiers en tant qu'instruments à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments disponibles à la vente ou prêts et créances. La plupart des actifs financiers détenus pour soutenir les passifs des contrats d'assurance et les passifs des contrats de placement sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La plupart des actifs financiers soutenant le capital et l'excédent et le compte avec participation sont classés dans la catégorie disponible à la vente. Les prêts et les créances soutiennent tant les passifs des contrats que le capital et l'excédent. Le classement d'un instrument financier en tant qu'instrument à la juste valeur par le biais du résultat net ou instrument disponible à la vente dicte si les variations latentes de la juste valeur sont inscrites au résultat net ou aux autres éléments du résultat global. Les notes 2 d), 3 a), 3 b) et 10 c) comportent des renseignements supplémentaires concernant le classement des instruments financiers.

Prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi est calculée par des actuaires indépendants selon des hypothèses déterminées par la direction. Les hypothèses formulées ont une incidence sur la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi constaté en résultat net. Si les résultats techniques diffèrent des hypothèses, les gains ou pertes actuariels qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les notes 2 (k) et 12 comportent des renseignements supplémentaires concernant les prestations de retraite et les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Provision pour prêts douteux

La société adopte une politique de prudence dans l'établissement de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'il n'existe plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement intégral du capital et des intérêts liés à un prêt hypothécaire ou à un prêt sur contrat, la direction constitue une provision spécifique pour prêts douteux; la réduction de la valeur comptable correspondante est inscrite au résultat net au cours de la période où l'existence de la moins-value est établie. Dans la détermination de la valeur de réalisation estimative du placement, la direction prend en considération un certain nombre de conditions et d'événements parmi lesquels, la valeur de la garantie sous-jacente au prêt, l'emplacement géographique, le secteur d'activité de l'emprunteur, une évaluation de la stabilité financière de l'emprunteur, l'historique des remboursements et une évaluation de l'incidence de la conjoncture économique. Toute modification de ces circonstances peut entraîner des changements subséquents dans la valeur de réalisation estimative du placement et, en conséquence, des changements dans la provision pour prêts douteux.

Les titres disponibles à la vente sont assujettis à des examens périodiques en cas de pertes de valeur importantes ou durables. Il y a indication objective de dépréciation en présence d'une baisse considérable ou prolongée de la juste valeur du placement en dessous de son coût, d'un changement défavorable important du contexte technologique, boursier, économique ou juridique de l'émetteur ou de difficultés financières de l'émetteur.

Perspectives

L'économie canadienne a produit généralement le rendement attendu en 2019 : la croissance du PIB est estimée à 1,6 % pour l'ensemble de l'année, le dollar canadien s'est légèrement affaibli à 1,32 (moyenne annuelle) pour un dollar américain, et le taux de chômage annuel est demeuré stable à 5,6 %, son point le plus bas depuis les années 1970. Les dépenses de consommation ont ralenti graduellement au cours de l'année, et les investissements des entreprises dans la machinerie et l'équipement ont connu un ralentissement important à la suite d'un premier trimestre solide en 2018. Un certain nombre d'incertitudes qui subsisteront en 2020 pourraient avoir une incidence négative sur l'économie canadienne. Ces incertitudes comprennent le ralentissement de la demande mondiale, les tensions commerciales continues, les préoccupations géopolitiques (par exemple, Corée du Nord, Iran, Brexit, Italie) et la politique monétaire des banques centrales.

La Banque du Canada a laissé le taux du financement à un jour inchangé en 2019, soit à 1,75 %. La courbe de rendement des obligations du gouvernement fédéral du Canada s'est déplacée vers le bas, le taux à 5 ans passant de 1,88 % à 1,68 % en 2019 et le taux à 30 ans de 2,18 % à 1,76 % en 2019. Les écarts de taux sur les obligations

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

provinciales et les obligations de sociétés se sont resserrés durant 2019. D'une manière générale, les taux d'intérêt ont été inférieurs à ce que l'on observe habituellement sur plusieurs années.

Les marchés boursiers mondiaux ont produit un bon rendement en 2019, et l'indice MSCI avait augmenté de 27 % à la fin l'exercice. L'indice boursier américain S&P 500 a enregistré une hausse de 28,9 % et l'indice composé S&P/TSX a avancé de 19,1 % pour l'exercice. La conjoncture boursière a un effet sur les marges bénéficiaires sur les affaires en vigueur et la croissance des nouvelles affaires pour les segments de fonds distincts et de fonds communs de placement du secteur de la gestion de patrimoine de la société.

Selon les perspectives pour 2020, l'économie mondiale devrait connaître une croissance modérée. L'économie canadienne devrait croître à un rythme plus lent qu'en 2019, avec des prévisions de la croissance du PIB de 1,6 %, un chiffre légèrement sous l'estimation de 2 % de 2019. Les provinces de l'Ouest devraient continuer d'afficher une croissance, et la Colombie-Britannique devrait tirer profit des projets de gaz naturel. Les provinces du centre du Canada devraient subir un ralentissement de leur croissance en raison des réductions de production pétrolière et des facteurs dissuasifs des programmes de dépenses en capital. Les provinces de l'Atlantique devraient croître à un rythme plus modéré. Les taux d'intérêt à court terme devraient poursuivre leur ascension aux États-Unis et au Canada, mais à un rythme beaucoup plus lent, probablement durant la seconde moitié de l'exercice. Dans l'ensemble, l'économie canadienne est bien positionnée pour soutenir la croissance continue de tous les secteurs d'affaires de l'Empire Vie.

Le secteur de l'assurance individuelle a continué d'enregistrer une croissance modeste, malgré les défis posés par le contexte de faible taux d'intérêt persistant qui a suivi la crise financière. L'Empire Vie se détourne progressivement de ses produits d'assurance vie à long terme pour se concentrer sur les produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Les taux d'intérêt à long terme, ainsi que la composition et la tarification des produits devraient continuer de constituer des enjeux pour le secteur de l'assurance individuelle de la société en 2019. Le secteur des fonds distincts a connu un recul de ses ventes nettes alors que les rendements du marché étaient positifs en 2019. Les frais seront probablement touchés par la concurrence à l'avenir. Empire Vie poursuivra sa conception de produits efficaces à faible coût livrés en ligne afin de répondre aux besoins des consommateurs. En ce qui concerne le secteur l'assurance collective, l'Empire Vie poursuivra ses efforts pour percer ce marché spécifique fortement concentré en vue d'accroître ses affaires.

Comme indiqué sous la section « Capital réglementaire », le BSIF a mis en œuvre sa ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle ligne directrice établit un nouveau cadre de travail fondé sur le risque pour le capital réglementaire des assureurs vie. Elle remplace l'ancienne ligne directrice concernant le MMPRCE. Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La nouvelle ligne directrice a été élaborée en consultation entre les membres de l'industrie de l'assurance vie et le BSIF. Le BSIF revoit actuellement l'approche globale pour déterminer les exigences en capital concernant les risques liés aux garanties sur les fonds distincts. En fin de compte, les changements relatifs aux exigences de capital pour les produits à revenu garanti pourraient influencer sur la capacité du secteur d'offrir ces produits à prix raisonnable aux clients. Le BSIF a indiqué que la ligne directrice pour les garanties des fonds distincts entrera en vigueur au même moment que la norme IFRS 17. Le BSIF continue d'évaluer l'application des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour les assureurs vie. Si le BSIF décide d'appliquer les FPUNV, les actions privilégiées et les débetures subordonnées émises après la date de la transition devront être conformes au nouveau programme pour être admissibles à titre de capital.

Le Conseil des normes comptables internationales a publié en mai 2017 la norme comptable pour les contrats d'assurance IFRS 17. La norme IFRS 17 comportera des changements fondamentaux par rapport à la méthode MCAB (qui renvoie à la norme IFRS 4, Contrats d'assurance) que l'Empire Vie applique actuellement pour l'évaluation des contrats d'assurance et la comptabilisation des produits. L'IASB a également accordé une dispense temporaire de l'application de la norme IFRS 9, Instruments financiers afin de permettre aux compagnies d'assurance de mettre en œuvre simultanément les normes IFRS 17 et IFRS 9. La norme IFRS 9 porte sur l'évaluation des actifs financiers, le modèle des pertes sur créances prévues et la comptabilité de couverture. Pour la comptabilité des contrats d'assurance et des instruments financiers, l'objectif est une normalisation à l'échelle mondiale en vertu des IFRS plutôt que les approches différentes propres à chaque pays qui existent à l'heure actuelle. Se préparer en vue

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 représente une initiative importante à la fois pour l'Empire Vie et pour le secteur. La société évalue actuellement les effets des normes IFRS 17 et IFRS 9 sur ses états financiers consolidés. Elle élabore un plan afin d'appliquer les changements nécessaires pour être en mesure de soumettre ses rapports en fonction des nouvelles normes dès qu'elles entreront en vigueur.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont augmenté les exigences d'information à fournir pour les sociétés de fonds communs de placement, incluant les exigences au point de vente et des initiatives concernant un modèle de relations client-conseiller. Les organismes de réglementation au Canada continuent de se pencher sur les frais des organismes de placement collectif. Des tiers indépendants mandatés par les ACVM mènent actuellement des recherches sur l'effet des commissions et des frais intégrés (commissions de suivi) sur les flux des organismes de placement collectif. Ces recherches aideront les ACVM à prendre des décisions sur la structure de tarification des OPC. L'Empire Vie continue de suivre l'évolution de la situation et d'en évaluer les répercussions sur le secteur de l'assurance ultérieurement.

Le secteur améliore également la surveillance des agents généraux administrateurs (AGA) et de leurs conseillers. Les assureurs vie, dont l'Empire Vie, font régulièrement affaire avec des AGA en tant que composante clé de leur réseau de distribution des produits d'assurance et de gestion de patrimoine. En 2013, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) a publié une ligne directrice portant sur la relation entre l'assureur et l'AGA (avec effet le 1^{er} janvier 2015). Cette ligne directrice décrit les résultats attendus et les pratiques connexes dans cinq domaines généraux, dont le fait d'exercer une diligence raisonnable avant de mettre un AGA sous contrat, d'énoncer clairement les rôles et les responsabilités dans le contrat, de favoriser une culture de traitement équitable des clients, de contrôler le rendement des AGA et de conserver la responsabilité en dernier ressort. Le secteur envisage également d'établir un programme de permis pour l'ensemble des entreprises de distribution. L'octroi de permis aux entreprises de distributions préciserait la responsabilité des partenaires de la distribution d'adhérer au code de conduite professionnelle de l'assureur et permettrait une surveillance continue des activités des conseillers.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	2019	2019	2019	2019	2018	2018	2018	2018
Produits	249 \$	475 \$	603 \$	788 \$	289 \$	197 \$	388 \$	264 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	76 \$	35 \$	20 \$	43 \$	6 \$	35 \$	57 \$	39 \$
Résultat par action - de base et dilué	77,25 \$	35,29 \$	20,45 \$	43,59 \$	6,36 \$	35,73 \$	58,14 \$	39,30 \$

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre événement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, le risque de marché, y compris les risques boursier, de couverture, de taux d'intérêt, de change; le risque de liquidité; le risque de crédit tel que le risque de contrepartie; le risque d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

et à la continuité des activités; et les risques commerciaux et stratégiques, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, le risque d'atteinte à la réputation, ainsi que les risques liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts, ainsi que les rentes fixes. Elle vise ainsi à fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. La société utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux (en millions de dollars)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	9 462 \$	8 447 \$
Actifs des fonds distincts	8 499	7 823
Total des actifs selon les états financiers	17 961	16 270
Actifs des fonds communs de placement	139	145
Actifs sous gestion	18 100 \$	16 415 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

Aux (en millions de dollars)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	203 \$	182 \$
Actifs des fonds communs de placement	14	12

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »